



Assemblée générale de l'association REEL du vendredi 02 novembre 2018

Liste des personnes présentes et représentées

Membres du CA présents	ASTIER Marie-Xavière BENNE Jérémie GOFFINET Etienne GOLDBERG Hervé MANGE-WEBER Nathanaëlle PIERRE Arnaud
Membre(s) actif(ves) présent(es)	ASTIER Grégory CIZERON Renaud DE BOVEE Frédéric DISDIER Philippe GASPAROLLO Guillaume GONNY Pauline
Membres représenté(es)	CANI Anne par MANGE-WEBER Nathanaëlle (procuration) DONNENFELD Mathilde par GOFFINET Etienne (procuration) GENTILE Guillaume par DE BOVEE Frédéric (procuration) POITOU Sandra par ASTIER Marie-Xavière (procuration) SER-ISTIN Julie par GOLDBERG Hervé (procuration)
Absent(es) et non représenté(es)	BONNESSEE Régis BOUQUET Philippe BRUNET Laurent DESPLATS Alexis HIMBER Yannick MIMURA Yoshiaki PANCALDI Nina SOUTIF Fabien
Public	BEUVELET Erik BOULEAU Bertrand DONAZZAN Claire SABOUREAU Emilie

Rappel : le quorum est atteint si 1/3 des membres actifs présents ou représentés et à jour de leur cotisation pour l'année 2017 (en 2018, le quorum est atteint si 9 membres actifs présents ou représentés pour 25 membres actifs)

17 membres actifs présents ou représentés sur 25 membres actifs : quorum atteint et 17 votants.



A. Bilan moral du président	3
B. Bilan des comptes 2017 (et point des activités passées)	3
C. Zoom sur le FLIP 2018	4
D. Projets futurs	4
La croisière MEEPLE	4
Week-ends jeux	5
FLIP 2019	5
20 ans de REEL	5
Prochain WE de novembre 2019	5
E. Mise à jour du siège social de l'association dans les statuts	6
F. Questions diverses	6
G. Élection du nouveau CA	6
Validation du compte-rendu	8



A. Bilan moral du président

Toutes les activités ont pu être tenues comme prévu. Le nombre de membres est plutôt constant (72 membres sur 2018, 80 sur 2017). Toutefois, les membres actifs ne s'impliquent pas tous sur la préparation des événements tenus.

En 2018, l'association a organisé ou participé aux événements suivants :

- Deux week-end jeux (mars et novembre 2018)
- Ludicité 2018 (mai 2018)
- Flip 2018 (juillet)

3 nouveaux membres actifs ont été acceptés : Grégory Astier, Renaud Cizeron, Guillaume Gasparollo.

Vote du bilan moral :

0 contre	0 abstention	Unanimité pour
----------	--------------	----------------

Le bilan moral 2018 est adopté.

B. Bilan des comptes 2017 (et point des activités passées)

Les comptes 2017 présentent un excédent de 992,46 €, dont :

- o 12 385,64 € de dépenses
- o 13 378,10 € de recettes

Les différents événements où la trésorerie est mise à contribution ont le bilan suivant :

- 776,20 € d'excédent pour le 1^{er} week-end jeux (avril 2017)
- 2295,80 € d'excédent pour le FLIP 2017
 - 4000 € de convention de prestation
- 128,77 € de perte pour le 2nd week-end jeux (décembre 2017)

Dans les autres postes, il y a eu 877,66 € d'achats de jeux, et 630 € de fournitures – dont frigo et étagères pour le FLIP.

Vote du bilan financier :

0 contre	0 abstention	Unanimité pour
----------	--------------	----------------

Le bilan financier 2017 est adopté.



C. Zoom sur le FLIP 2018

Selon son coordinateur (Jérémy Benne), ce FLIP est l'un des meilleurs qu'il ait fait, mais également l'un des pires.

Le public, très nombreux, a semble-t-il été encore une fois très reconnaissant de toutes les animations que nous avons pu lui proposer : Murders, Troll Ball, Jeux de rôle, Figurines, Jeux de plateau, Tournois (dont le nouveau Multigeek), Animation Dr Who.

Le Stand n'a pas désempilé : 250 places assises de 15h à 19h et de 21h à 2h du matin – moins après.

Un achat de tables (et de toile cirée) de 670 € (56,89 € de toile cirée) ont permis un usage des tables de la mairie entièrement consacré au stand.

Les problèmes sont venus notamment du trop d'animations à gérer du côté animateurs (plus de dates à gérer pour les mêmes personnes, problème de salles à gérer pour les murders, car la mairie a mal étudié les plannings que nous lui avons envoyés + une murder remplacée par une autre).

Le programme de l'association a été communiqué avant le 30 avril à la mairie, dans un état quasi complet. Du coup la désorganisation de la mairie pour les salles de murder (et autres) a été plus lourdement ressentie par les animateurs qui avaient préparé longtemps à l'avance leur planning.

Il semble qu'il y ait eu beaucoup de retard sur le tournoi de Carcassonne – les parties ont commencé une heure et demie après l'heure de début annoncée.

Les animateurs ont toutefois été assez nombreux les jours les plus fréquentés - 24 à 25 personnes présentes – un des FLIP où on a été le plus nombreux sur ces jours-clé.

Le bilan fait par le président a été envoyé par mail à la mairie – mais pas aux animateurs (pas assez de retours écrits de la part des animateurs, surtout oraux, du coup pas assez de temps pour les formaliser).

Petit rappel : le tampon de la buvette n'est utilisé que sur lancer de dé – si la personne préfère payer directement, pas de tampon.

Bilan financier du FLIP 2018 : 2365,12 € d'excédent.

Les entrées en espèce (ecocups, murders, buvette) ont représenté 3 495,07 €.

D. Projets futurs

La croisière MEEPLE

Un membre de l'association, Cédric Bouchet, a demandé un prêt de la ludothèque pour une croisière ludique (croisière Captain Meeple) en Méditerranée en mars 2019 (dimanche 17 mars – dimanche 24 mars).



Assemblée générale de l'association REEL du vendredi 02 novembre 2018

Le conseil d'administration a émis plusieurs conditions à respecter par l'organisateur, le principe du prêt étant compatible avec les principes de l'association (tel celui qui avait été fait pour les 10 ans de TricTrac) :

- trois membres de l'association devront être présents pour gérer la ludothèque : faire l'inventaire de déballage et de remballage ; être à bord tout le long de la croisière et former le personnel d'animation à l'outil concernant la gestion de la base de données, afin qu'il puisse gérer lui-même les emprunts et les retours des jeux REEL. À charge également pour l'organisateur : logement sur le port de départ pour la veille et le lendemain de la croisière (puisque le chargement se fait la veille de ce départ et le déchargement le lendemain), connexion internet nécessaire durant la croisière pour la gestion de la ludothèque.
- Le transport des palettes et une caution de 500 € (symbolique compte tenu de l'ampleur de la ludothèque) est également à la charge de l'organisation.
- Aucun jeu commercialisé après le FLIP 2018 ne sera mis à disposition dans la ludothèque.
- Une réserve est faite par l'un des membres actifs : trois membres de l'association vont profiter de la croisière personnellement d'un bénéficiaire qui devrait revenir à l'association.
 - o C'est une question de sensibilité personnelle, parfaitement compréhensible et discuté durant l'assemblée générale. Selon d'autres points de vue, trois personnes prenant une semaine de leurs temps pour le donner à l'association voient cette implication exceptionnelle (par rapport aux événements habituels) compensés par ce « profit » personnel. Guère différent – mais effectivement, d'une valeur absolue supérieure – de l'implication des animateurs FLIP (réponse construite à partir des éléments de discussion obtenus suite à la réserve formulée).
- Philippe Disdier (certain) et Renaud Cizeron se disent intéressés (à confirmer de la part de Renaud). Le conseil d'administration centralise les candidatures pour la dernière place.

Week-ends jeux

Le conseil d'administration est toujours en recherche de la MFR qui nous hébergera à Pâques – trois MFR doivent être contactées (ou recontactées) d'ici le mois de décembre : Gien, Nemours et Nogent-le-Rotrou. Sandra Poitou se propose dès janvier pour nous aider à trouver un lieu si ce n'est pas déjà fait.

FLIP 2019

Il aura lieu du 10 au 21 juillet 2019.

20 ans de REEL

Il faut prévoir ce futur événement - à faire dans 4 ans.

Prochain WE de novembre 2019

Deux dates sont possibles : le 1^{er} novembre et le 11.

Suite à un vote, la date du 1^{er} novembre recueille 11 voix, celle du 11 novembre 3. Les autres votants se sont abstenus.



La date du 1^{er} novembre est donc retenue, en fonction évidemment des dispositions des MFR contactées.

E. Mise à jour du siège social de l'association dans les statuts

Le siège social de l'association est actuellement sur Paris, alors que plus personne du conseil d'administration n'y réside. Il se peut que des courriers en provenance de la préfecture de police de Paris, qui gère l'association, ne nous parviennent plus.

Lors de l'AG du 01 janvier 2016, il avait été voté de ne plus inscrire dans les statuts l'adresse exacte du siège social mais de l'inscrire uniquement dans le règlement intérieur. Cette modification n'a jamais permis au conseil d'administration en place de faire modifier le siège social de l'association. Les demandes sont systématiquement rejetées en raison de l'absence de l'adresse exacte de l'association dans les statuts.

Il est proposé de modifier les statuts qui passeraient de :

Ancienne version

Article 3 : Siège social

Le siège social de l'association REEL est fixé à : voir règlement intérieur.

Nouvelle version

Article 3 : Siège social

Le siège social de l'association REEL est fixé à :

Association REEL

Chez monsieur Arnauld PIERRE

8, rue de Brie

78310 MAUREPAS

Vote de la mise à jour du siège social de l'association :

0 contre	0 abstention	Unanimité pour
----------	--------------	----------------

La mise à jour du siège social de l'association est adoptée.

F. Questions diverses

Suite à des propositions de jeux, une réponse « Ces jeux ne sont pas dans la politique de l'association » n'a pas été comprise. Il semble que ces propositions concernent des jeux en deck bulding ont été refusés à l'achat ?

Selon le président (qui répond généralement à ces demandes), ce sont des jeux intéressants si on s'attache à acheter les extensions régulièrement – donc pas forcément une bonne chose d'en avoir plusieurs dans la ludothèque.



Assemblée générale de l'association REEL du vendredi 02 novembre 2018

Le président souligne d'ailleurs qu'il faut reprendre contact avec d'autres éditeurs (notamment avec Matagot – suite à contact sur FLIP). Cela sera vu une fois que les nouveaux membres du CA auront été élus.

G. Élection du nouveau CA

Se présentent (rappel du nombre de votants : 17) :

ASTIER Marie-Xavière	17 votes pour
ASTIER Grégory	17 votes pour
BENNE Jérémie	17 votes pour
DISDIER Philippe	15 votes pour
GOLDBERG Hervé	17 votes pour
GONNY Pauline	12 votes pour
PIERRE Arnaud	17 votes pour

A été proposé sans s'être présenté :

Frédéric de Bovée (1 vote pour). Le tiers des votes exprimés n'ayant pas été réuni (*voir les modalités de l'assemblée générale ordinaire précisées dans le règlement intérieur*), il ne peut être élu (a de toute façon refusé).



Validation du compte-rendu

Compte-rendu de l'assemblée générale validé le 02 novembre 2018 par les membres du conseil d'administration sortant :

Jérémie BENNE Président	Marie-Xavière ASTIER Trésorière	Hervé GOLDBERG Secrétaire	Etienne GOFFINET Secrétaire adjoint	Nathanaëlle MANGE- WEBER Trésorière adjointe	Arnaud PIERRE Secrétaire adjoint
	 				